



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 08-300625

Désignation de représentants de la commune au sein du
Comité Local pour l'Emploi de l'arrondissement Est

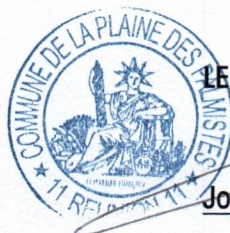
NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 26 juin 2025 (faute de quorum lors de la séance du 26 juin 2025 dont convocation a été faite le 20 juin 2025) et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de **présent(s)** est de : **16**

Absents : 08

Procurations : 05

Total des votes : 21

Secrétaire de séance : Joan DORO

 LE MAIRE
Johnny PAYET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU TRENTE
JUN 2025

L'an deux mille vingt-cinq le **TRENTE JUIN** à **DIX-HUIT HEURE** le Conseil municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Emilie NALEM conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

ABSENT(S) : Micheline CLAIN conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe à Sabine IGOUFE – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint à Gina DALLEAU – Sabrina HOARAU conseillère municipale à Johnny PAYET – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Sonia ALBUFFY – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Joan DORO

Publicité faite le 04 juillet 2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20250630-DCM08-300625-DE
Date de télétransmission : 03/07/2025
Date de réception préfecture : 03/07/2025

Affaire 08-300625

Désignation de représentants de la commune au sein du Comité Local pour l'Emploi de l'arrondissement Est

Vu la loi du 18 décembre 2023 pour le Plein Emploi institution des Comités Régionaux et des Comités Locaux pour l'Emploi,

Vu l'article R5311-32 du code du travail fixant la constitution du comité local pour l'emploi, comprenant notamment des représentants des communes et de leurs groupements, autres que ceux mentionnés à l'alinéa précédent, situés dans le ressort géographique du comité local, nommés par le préfet de département sur proposition de l'association des maires du département ;

Considérant, dans l'intérêt d'une bonne administration, la nécessité de pourvoir à la nomination des représentants du conseil municipal au sein des divers organismes extérieurs,

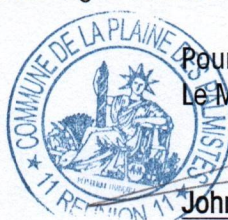
Le Maire propose de procéder aux nominations suivantes de conseillers municipaux pour être représentants au sein du Comité Local pour l'Emploi de l'arrondissement Est :

Organismes extérieurs	Titulaire	Suppléant(s)
Comité Local pour l'Emploi Arrondissement Est	DAMOUR Jean-Claude	DALLEAU Gina

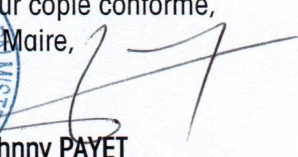
Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **DESIGNE** les élus titulaire et suppléant en tant que représentants la commune au sein du comité local pour l'emploi de l'arrondissement Est,
- **PROCEDE** à une désignation de ces délégués au vote à la main levée,
- **AUTORISE** le Maire à transmettre le nom des délégués désignés au président de l'Association des Maires de La Réunion,
- **AUTORISE** le Maire ou en cas d'absence, l'adjoint délégué, à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,


Johnny PAYET